

Ville de Cap-Santé
194, route 138
Cap-Santé (Québec) GOA 1L0

Ville de Sainte-Christine-d'Auvergne
80, rue Principale
Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) GOA 1A0

Ville de Portneuf
297, 1^{re} Avenue
Portneuf (Québec) GOA 2Y0

À diffuser dès réception

COMMUNIQUÉ

RÉGIE DES INCENDIES DE PORTNEUF

Le 12 novembre 2018, la Ville de Saint-Basile a signifié, par résolution de son conseil, son intention de ne pas poursuivre la démarche d'intégration de son service incendie au sein de la Régie des incendies de Portneuf.

Les quatre villes restantes, Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Sainte-Christine-d'Auvergne ont donc procédé, chacune de leur côté, à une analyse des nouvelles modalités d'intégration et d'opérations résultant de cette décision.

Au terme de cette réflexion, les Villes de Cap-Santé, Portneuf et Sainte-Christine-d'Auvergne ont convenues de poursuivre la démarche visant l'intégration éventuelle d'une régie des incendies. Le départ des villes de Saint-Basile et de Donnacona ne change pas la réalité que vivent nos villes en matière de prévention et d'atteinte des objectifs du schéma de couverture de risque. Les ressources des villes ne sont pas illimitées et les objectifs du schéma impliquent que ces dernières aient à leur disposition des pompiers qualifiés disponibles et du matériel de pointe.

C'est pourquoi notre motivation à poursuivre est d'autant plus grande que nous croyons fermement que les forces actuellement présentes au sein de nos administrations et de nos services incendies respectifs seraient un atout majeur dans la mise en place d'une régie intermunicipale d'incendie dont l'objectif premier serait de répondre aux enjeux actuels et futurs auxquels nous sommes soumis.

L'objectif ultime est, et sera toujours, la sécurité des citoyens de nos villes. Nous pensons que le recours à une régie est le moyen le plus efficace pour y parvenir. C'est pourquoi nous entendons, d'une part, développer un modèle de régie fédérateur et d'autre part, poursuivre nos ententes d'entraide avec nos voisins en nous assurant que ces ententes soient guidées par la solidarité régionale.

-30-

Renseignements médias :

Michel Blackburn, Maire de Cap-Santé

Mario Alain, Maire de Portneuf

Raymond Francoeur, Maire de Sainte-Christine-d'Auvergne